

P.V. n°12 - 03 mars 2025

Consultation à distance

La présidente de la Commission Sportive Jeunes, Christelle SCHMITT, demande une consultation à distance pour le fait suivant :

Le club de Holtzheim demande une **dérogation sans pénalités**, car la coach qui est joueuse des SF vient de se qualifier avec son équipe pour le tournoi des étoiles qui a lieu en même temps le week-end du 8-9 mars. Le club de Phalsbourg est d'accord pour jouer le 18 mai.

De ce fait, il est soumis cette demande pour approbation, par une consultation à distance, aux membres du Bureau.

Ainsi, il est demandé aux membres de se prononcer, par retour de mail, sur cette proposition concernant la demande de dérogation sans pénalités pour le jeudi 6 mars 2024 au plus tard.

Les membres du bureau se sont prononcés, à la majorité, contre à la demande de dérogation sans pénalités.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE



